

2ème semestre 2007



Bulletin

MUNICIPAL

N° 62

Sommaire

03 > 06

SOMMAIRE - ÉDITORIAL

07 > 20

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL INTERCOMMUNALITÉ

- * Complexe sportif
- * Quartier Péret - Nouvelle Mairie
- * Voirie
- * Bâtiments communaux
- * Signalisation routière et numérotation des maisons
- * Elections
- * Ecole - Cantine
- * Intercommunalité
- * Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn »
- * École de musique

21 > 34

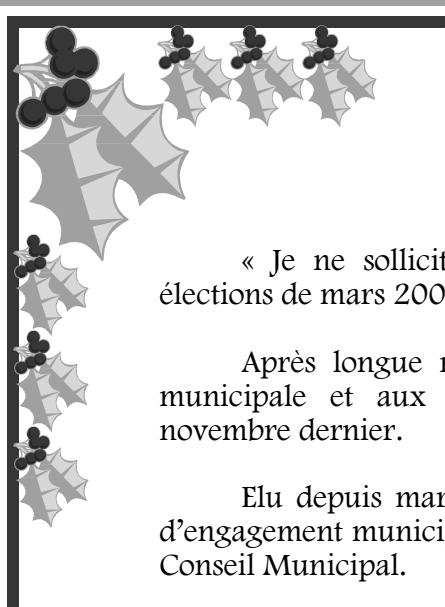
VIE ASSOCIATIVE

- * Amicale des Anciens Combattants
- * ACCA de Navailles-Angos
- * Comité d'Angos
- * Bibliothèque
- * DES GENS T !!
- * Foyer
- * Loisirs d'Automne
- * Cyclo de Navailles-Angos
- * Pour ouvrir les yeux
- * Pala
- * Paroisse Sainte Croix des Lacs
- * Don du sang
- * A vos agendas

35 > 37

INFOS

- * État civil
- * Infos utiles
- * Qu'on se le dise !



une page se tourne...

« Je ne solliciterai pas le renouvellement de mon mandat aux élections de mars 2008 »

Après longue réflexion, c'est l'annonce que j'ai faite à l'équipe municipale et aux présidents d'associations au cours du mois de novembre dernier.

Elu depuis mars 1977, après cinq mandats successifs soit 31 ans d'engagement municipal, il m'est apparu sage, à 70 ans, de me retirer du Conseil Municipal.

Merci à tous ceux qui, à notre arrivée dans ce village en 1968 (ils se reconnaîtront) nous ont si bien accueillis dans leur famille, dans leurs associations.

Pour moi ce fut le rugby à l'ASNA puis à l'ARCANA. Joueur, dirigeant, j'ai tissé des liens très solides d'amitié encore bien vivante avec beaucoup d'entre vous.

Invité en 1977 à entrer dans la vie municipale, je ne m'attendais pas à passer si vite de l'arrière à l'avant, du n° 15 d'arrière de rugby au poste de premier magistrat.

Heureusement, beaucoup d'indulgence à mon égard et surtout un remarquable esprit d'équipe entre élus ont permis de faire face à la tâche.

Un grand merci à tous les élus, à tous, qui, depuis 1977 ont activement travaillé à ce grand projet de développement de la Commune qui est passée, durant cette période, de 600 à 1300 habitants :

Extension du groupe scolaire, salle polyvalente et salles Béarn et Ossau, 2 lacs collinaires, réseaux de gaz, d'assainissement collectif, logements locatifs, et quelques autres ... figurent parmi les réalisations marquantes.

Mais au-delà de ces équipements pas toujours faciles que ça à mettre en œuvre, je garderai en mémoire de ces belles années la richesse de tous les contacts que nous avons eus, de tous les sourires et rires que nous avons échangés, tous les moments de vie parfois si dure et douloureuse que nous avons partagés. Merci, à chacun de vous, d'avoir ainsi habité cette période de ma vie.

Je forme des vœux de succès pour les élus qui, après les élections de mars 2008 vont assumer la conduite des affaires municipales et faire encore grandir notre village au sein de la Communauté des Communes du Luy de Béarn.

Encore une fois, je vous adresse pour cette année, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans ce que vous entreprendrez.

D'une année à l'autre, le village s'est équipé , s'est développé . Sa population arrive actuellement à plus de 1 300 habitants.

LES EQUIPEMENTS FONCIERS

Électricité :

Notre commune est adhérente du Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques.

Avec lui, nous avons réalisé pour 760000 € de travaux dont 222630 € à la charge de la commune (30%) dans les domaines de l'esthétique (enfouissement des lignes aériennes), des renforcements de quartiers, de l'éclairage public et des extensions de réseaux (branchements de nouvelles habitations).

Eau :

Notre commune, membre du SIAEP, a renforcé les réseaux d'eau dans plusieurs quartiers : Les Crêtes, Angos, Péret et la RD 834 (ancienne RN134).

Assainissement collectif et autonome :

Notre commune travaille avec le Syndicat Mixte d'Assainissement et le SPANC. Une station dépuración reçoit tous les effluents des maisons branchées au réseau collectif. De nouvelles antennes ont été créées : Clos des Pyrénées, quartier Péret . Le quartier des Crêtes est à l'étude . Un Spanc a été créé comme la loi l'oblige, pour gérer toutes les installations d'assainissement autonome. Un contrôle régulier est mis en place.

Voirie et urbanisme :

La voirie communale a fait partie de nos objectifs prioritaires. Chaque année un programme a été monté, financé à 55 % par le Conseil Général avec un plafond de 45 490 € (base2007). Aux programmes annuels, des programmes d'intempéries comme cette année 2007 suite à l'orage du 10 juin 64 000 € s'ajoutent.

De 2001 à 2006, 430 000 € ont été dépensés auxquels s'ajoutent l'année 2007 : 103 472 € + 64 000 € d'intempéries. Soit un total pour la période 2001 à 2007 de 597 472 €

Gaz :

GDF a étendu son réseau à notre demande dans le cadre d'un aménagement coordonné aux quartiers Lashountètes, les Pyrénées et Péret.

ADSL :

Suite à la pétition de nombreux internautes, le réseau ADSL a été réalisé et renforcé sur la commune dans les années 2004, 2005, 2006. La fibre optique traverse notre village avant d'aller rejoindre le commutateur installé près de la poste.

LES BATIMENTS COMMUNAUX

De gros travaux ont été réalisés à l'ancienne école d'Angos pour y créer un cabinet médical, une salle de réunion/réception avec annexe ; les alentours ont été également traités (parking, plantations...) 96 823 €

Des travaux sont engagés chaque année à l'école pour maintenir le meilleur niveau de sécurité et de confort. Plus de 160 000 € ont été dépensés dans ce secteur.

Les églises et le bâtiment de la mairie ont été régulièrement restaurés.

La dépense majeure dans ce chapitre a été le Nouveau Complexe Sportif. Il s'agissait de mettre aux normes la salle de sports, de créer 2 salles de réunion/réception (Béarn et Ossau), une salle de réception-bar et une salle de préparation. Grâce à l'Etat, au Conseil Général et surtout à la Communauté des Communes du Luy de Béarn, la part résiduelle pour la Commune sur un budget global de 933 753 €HT a été de 401 626 €. Nous disposons maintenant d'un très bel outil d'animation sur le plan sportif, associatif et culturel.

La Commune a eu le plaisir d'accompagner le projet de « Maison de la Chasse » réalisée par l'ACCA de Navailles-Angos avec l'aide de la Cuma, de Plasteig. Une subvention de 4000 € et le règlement du branchement électrique (1500 €) ont permis d'aider et de financer cette très utile construction.

URBANISME

Depuis 1983, la commune est dotée d'un POS. Une nouvelle loi (SRU) a instauré le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La commune l'a mis en place après un an de travail en février 2005 (coût 20 00 €). Ce règlement définit les différents zonages de la commune :

A : agricole N : Naturel U ou AU : Urbanisable

Cette rétrospective rapide ne concerne que notre commune.

Une autre vous présentera tout ce qui a été fait au niveau de la Communauté de Communes du Luy de Béarn.

Bonnes fêtes et Bonne Année 2008 !

Le Maire, Pierre Davezies



**LES TRAVAUX DU
CONSEIL MUNICIPAL
ET
L'INTERCOMMUNALITE**

Complexe sportif



L'inauguration du 15 septembre : elle s'est déroulée en présence de toutes les personnalités : Monsieur CABANNES, Préfet, Monsieur HABIB, député, Monsieur CAZALET, sénateur, Monsieur LABAZÉE, Conseiller Général, Vice-Président du Conseil Régional, Monsieur LASSERRE, Président du Conseil Général, Monsieur MIMIAGUE, Président de la Communauté de Communes Luy du Béarn, Messieurs et Mesdames les maires des communes du canton de Thèze et de la CCLB sans oublier d'autres élus, les entreprises, les services de l'État. Les associations de la commune et de la CCLB ainsi que beaucoup d'habitants du village sont venus découvrir cet ensemble.



Les associations de la commune et les clubs communautaires ont proposé tout au long de l'après-midi de multiples activités : structures gonflables pour les plus jeunes, concours de pétanque, démonstration de chiens de chasse, exposition de peinture, jeux au Poly sport, maquillage...



La soirée fut un succès avec un repas dansant dans la salle des sports.

Le 16 septembre 2007, le complexe a été mis à la disposition des associations. La pala et le volley « ont pris possession » de la salle de sports, Loisirs d'automne et le foyer occupent régulièrement les salles Béarn et Ossau ; ces deux salles sont également louées pour diverses activités privées.



Les demandes sont nombreuses, le Conseil Municipal a donc établi quelques règles que nous rappelons :

La salle de sports est exclusivement réservée aux activités sportives régulières (pala, volley, basket) et à des animations exceptionnelles, associatives ou municipales.

De ce fait, elle n'est pas mise à la location pour des personnes privées.

Les salles Béarn et Ossau par contre peuvent être louées à des personnes privées de la commune.

Un nouveau système d'accès aux salles, par badge, a été installé dès l'ouverture. Avec un peu de discipline, tout fonctionne bien.

Un agent technique a été recruté pour l'entretien des salles et du matériel adapté a été acheté (2 laveuses). Nous sommes à trois mois de fonctionnement dans ce complexe et si certains problèmes n'ont pas encore trouvé de solutions (chauffage des salles Béarn et Ossau), dans l'ensemble, les utilisateurs sont satisfaits de l'outil mis à leur disposition.



Quartier Pérêt

Ce quartier proche de la D206 et de la D834 a été classé en zone U c'est-à-dire urbanisable lors de la révision du POS en PLU en février 2005.

Ce quartier déjà construit s'est développé depuis une dizaine d'années. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à un aménagement global et coordonné de façon à le doter d'assainissement collectif, de gaz et de renforcer l'alimentation en eau et en électricité.



Tous ces travaux engagés au cours du 2^{ème} semestre 2007 sont sur le point de se terminer.

Un lotissement – Clos du Bois – de 7 lots créé par la SEMILUB vient d'être aménagé et vendu. Les constructions vont se réaliser en 2008.

Nouvelle mairie



Lors de l'inauguration du nouveau complexe sportif, Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Général ont posé la 1^{ère} pierre des travaux de rénovation et de construction de la nouvelle mairie.

Le bâtiment de l'ancien presbytère sera transformé au rez de chaussée en salle de mariages, de réception et salles annexes ; à l'étage, en bureaux et salle de réunions.

Une extension permettra d'installer au rez-de-chaussée le sanitaire, l'accueil et le bureau du secrétaire général.

Le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre à l'architecte Vignes d'Arudy et la maîtrise d'ouvrage à la Sémilub.

Une terrasse sera créée devant l'entrée du secrétariat et de la salle de réception. Des espaces verts et des plantations d'arbres et d'arbustes viendront agrémenter la nouvelle place-jardin qui recevra le monument aux morts. À la demande de l'Association des Anciens Combattants, il sera éloigné de la D 206 et ainsi installé dans un lieu sécurisé.

À l'arrière, des parkings nombreux permettront d'accéder à la mairie et à l'église toute proche et une voie de liaison sera créée.

Les financements de l'État (DGE : 82 00 €), du Conseil Général (133 000 €) et une réserve parlementaire (12 000 €) sont acquis. Le reste sera à la charge de la commune (emprunt d'une durée de 30 ans).

Les travaux débuteront début 2008 et s'étaleront sur 10 à 12 mois.

Voirie

- ☛ **Le programme 2006-2007 s'achève. Il nous a permis de terminer trois chemins :**

Le Barrailh, l'Impasse du château d'eau et une partie du chemin du Pic de Sesques

Ces programmes ont tardé à voir le jour car, sachant que EDF devait « descendre » une ligne moyenne tension et l'enfouir, nous ne voulions pas prendre le risque qu'un revêtement neuf, soit à nouveau ouvert.



La Carrère dou Castet a été élargie, recalibrée et goudronnée par un tri couche

Ce sont les entreprises Estrade pour l'élargissement et Sogeba pour le bitumage qui ont eu les chantiers en charge. « Le tapis » neuf de ces voies pourrait inciter à une vitesse excessive ; or la présence de nombreuses maisons avec des enfants exige des usagers une grande prudence. Dans cet esprit, nous avons décidé d'y limiter la vitesse à 50 km/h.

- ☛ **Un autre chantier nous tenait à coeur :**

L'aménagement du carrefour dit « Jouet » (CD 206-chemins Bourdeu et Lapassade).



tion.

L'absence de visibilité rendait la traversée quasiment périlleuse. Nous avons acquis les terrains nécessaires auprès des familles Jouet et Vignau, que nous remercions vivement pour leur compréhension et leur collaboration. Comme ce carrefour concernait une route départementale, c'est le Conseil Général qui a mené le projet. De gros travaux ont été faits : déplacement des réseaux d'eau, d'une bouche à incendie et des voies de circulation.

Le chantier est presque terminé mais ne donne pas satisfaction car nous ne voyons pas d'amélioration quant à la sécurité des usagers venant par exemple de Bournos et allant vers Angos ou vers Sauvagnon. Nous avons donc demandé au Conseil Général une réunion sur les lieux et nous espérons que nos remarques seront prises en compte.

☛ Intempéries :

Le 10 juin 2007, le village a été marqué par un orage d'une violence exceptionnelle. Beaucoup ont en mémoire les dégâts causés chez eux. La commune n'a pas été épargnée : ainsi, de nombreux chemins ont été ravinés (chemin du Château, Crestia, Mendousse, Péret, Roumentous, Soubirou, Tasqué, Tilh, Tuquet). Il en a été de même pour des ponts sur le Balanh (Chemin Crestia et chemin du Balanh, près de la station d'épuration). L'entreprise Lafitte a été retenue pour effectuer les travaux de remise en état, travaux qui devraient être commencés cette fin 2007.



☛ Chemin des Coustalats (lac du Balanh) :

Le Chemin des Coustalats, rive gauche du lac du Balanh est fermé depuis deux ans à cause d'un affaissement qui n'a pu être maîtrisé jusqu'à ce jour. Les services de la DDE, après étude technique, ont fait une nouvelle proposition. Le chemin étant propriété de l'institution Adour, c'est à elle de supporter la charge des travaux. Afin de faire aboutir ce dossier et ce, dans les meilleurs délais, (le chemin est indispensable aux agriculteurs du quartier d'Angos), un compromis devrait être trouvé, l'institution Adour prenant en compte le drainage du sol et le tablier routier, la commune se chargeant du revêtement.

Bâtiments Communaux

Parmi les principaux travaux d'entretien, notons ceux faits à l'école (cf. article sur l'école) ou à faire à la bibliothèque (porte d'entrée) et à l'église (inverseur automatique pour le chauffage).



Signalisation routière et numérotation des maisons

Trois opérations ont été menées simultanément :

1. Mise en place des panneaux portant le nom des voies.
2. Installation des panneaux de signalisation routière
3. Distribution des numéros de maison et de la lettre indiquant la nouvelle adresse de chaque administré.

Les deux premières opérations ont été effectuées sous le contrôle de Monsieur VIL-LACAMPA (de la DDE) de l'entreprise LAHITTE, de Mr PRUDENCE et de Jean-Paul BOUILHET (employé de la commune).

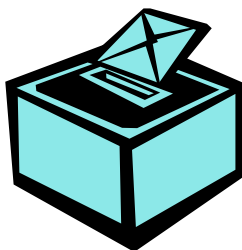
Dans un souci de sécurité, le Conseil Municipal a été amené à définir les routes prioritaires et de ce fait, les routes débouchant sur celles -ci doivent céder le passage.

De même, des limitations de vitesse ont été décidées ; ainsi par exemple, 30 km/h au lotissement des Pyrénées, 50 km/h dans certains quartiers (Route d'Angos, Chemin de l'Église, Carrère dou Castet...) Il reste à l'entreprise SIGNAL à effectuer la signalisation horizontale.

Comme indiqué dans notre courrier du 28/11/07, nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de communiquer votre nouvelle adresse à tous les services qui vous concernent et ce, dès à présent. Le site internet : www.changement-adresse.gouv.fr peut vous y aider.

Par ailleurs, nous avons dû placer certains panneaux en limite de propriété afin qu'ils n'empiètent pas sur la voie publique. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que les haies soient régulièrement entretenues et que la végétation ne masque pas la signalisation.





Élections : 2008 une année très importante

Municipales et cantonales :

1er tour : le 9 mars 2008
2ème tour : le 16 mars 2008



En raison de l'organisation des deux scrutins le même jour, les bureaux de vote ont été transférés au complexe sportif :

- ☛ Bureau n°1 : salle Béarn
- ☛ Bureau n°2 : salle Ossau

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au **31 décembre 2007**

Au-delà de cette date ce sera trop tard !!



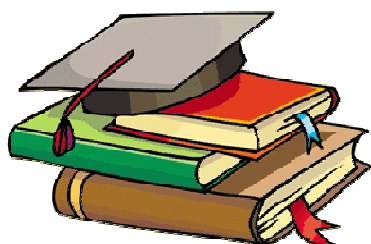
Ecole



En septembre 2007, 142 enfants ont repris le chemin de l'école de Navailles-Angos. Ils seront 149 sur les bancs de l'école en janvier.

Cet été une phase de travaux de rénovation a été réalisée :

- réfection des sols dans le hall maternelle et seuils dans une classe primaire
- mise en place de nouveaux plafonds dans deux salles maternelles
- peinture dans une salle de classe maternelle.



Des tables pour la BCD ont été commandées.

Cantine

Dès le début de l'année le service de cantine a été très fréquenté. En moyenne 85 repas sont servis chaque jour, ce qui a nécessité une modification des services et du renfort en personnel pour aider à la distribution des repas ou assurer la surveillance en récréation.

Rappel : les tickets-repas sont collectés chaque mardi matin pour la semaine de classe suivante (voir le règlement intérieur de la cantine). Pour des raisons de gestion et de comptabilité, il n'est pas possible de commander un repas sans le ticket correspondant.



La rénovation de la salle de restauration a été incluse dans la première phase de travaux-école :plafond, peinture et chauffage (nouveaux convecteurs électriques)

Intercommunalité

Bâtiments

Deux chantiers sont ouverts sur le périmètre de la Communauté de Communes du Luy du Béarn.

- ☛ agrandissement du bâtiment de la Communauté de Communes dans lequel s'installeront la SEMILUB, le Syndicat d'Assainissement et le Syndicat des Eaux Potables, afin de libérer des bureaux pour le personnel de la Communauté.
- ☛ Les services techniques vont déménager et s'installer tout près du siège de la Communauté.

Le stade de Serres-Castet est toujours en chantier.

Contrats communautaires de développement

Une étude a été menée pour la petite enfance.

Vont être lancées au début de l'année 2008 des études pour l'habitat et le développement économique. Le choix des Cabinets à qui seront confiées ces études est en cours.

Centre de loisirs "Les Marches du Béarn"

Cette association « loi 1901 » est gérée par des parents de Navailles Angos et de Montardon.

Encadrement et animation sont assurés par du personnel salarié de l'association.

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans.

Les activités ont lieu dans l'une des deux écoles.

Une garderie peut être organisée dès 7h30.



Cet été 40 enfants ont participé aux activités proposées. Sorties et mini-camps ont eu beaucoup de succès, en particulier la cueillette des myrtilles, la sortie accrobranches, la visite du musée de la mer, le mini-camp poneys.

Les deux séjours de juillet à Navailles Angos et août à Montardon ont été clôturés par des journées cirque et un spectacle présenté par les enfants.

Cette année encore, début juillet, certaines activités étaient spécialement réservées aux ados : karting, paintball, parc aquatique.

Le centre de loisirs propose également des activités tous les mercredis, de 9h à 18h.

Les petits Navais sont de plus en plus nombreux à y participer.

Le prochain séjour aura lieu à l'école de Navailles Angos du 27 février au 7 mars 2008.



Pour tout renseignement, on peut s'adresser à

Maria Diaz

Tous les jours de 16h30 à 18h30
au 05.59.33.76.07



Dynamisme et variété des pratiques collectives

Depuis bientôt 15 ans, l'école de musique du Luy-de-Béarn contribue à l'enrichissement de la vie culturelle du territoire intercommunal, par le biais de l'enseignement qu'elle dispense aux 250 élèves recensés chaque année ainsi que par ses actions de diffusion musicale auprès de publics de plus en plus larges et diversifiés.

Reconnue pour son dynamisme, la qualité de son enseignement et la diversité des esthétiques musicales proposées aux jeunes musiciens amateurs, l'équipe de 19 enseignants se félicite d'avoir atteint l'un des principaux objectifs du projet d'établissement : le développement des pratiques collectives. En effet, en plus de leurs cours de formation musicale et instrumentale, la quasi totalité des élèves participe à l'un des 25 ensembles vocaux ou instrumentaux créés au cours des dernières années. En voici quelques exemples :

Les chœurs d'enfants et ados représentent la plus forte pratique de groupe puisque les 8 ateliers hebdomadaires totalisent plus de 120 jeunes chanteurs répartis par niveau d'âge et de maturité musicale. Accompagnés par les ensembles instrumentaux, ou renforcés par le chœur du Luy-de-Béarn, ils se produisent régulièrement : Concert de Noël, Fête de la musique, Contes musicaux.



L'orchestre d'harmonie, constitué d'instruments à vents et de percussions, porte haut et fort la renommée de l'école de musique en participant à des rencontres d'harmonies. Les prochaines lui offriront l'occasion de se produire à Saragosse, pendant l'exposition internationale 2008. Pour marquer cet événement, l'harmonie a sollicité le concours de la classe de composition de l'ENM de Pau pour l'écriture d'une œuvre musicale qui sera alors donnée en « création mondiale ».

Les ensembles de guitares, très dynamiques, sont chaque année associés à des projets originaux qui élargissent leur audience bien au-delà du territoire intercommunal, contribuant eux aussi au rayonnement de l'école. Ils prévoient eux aussi un voyage en Espagne et un échange avec de jeunes guitaristes de Huesca.

L'atelier de guitare flamenco, créé à l'automne 2006, regroupe des élèves intéressés par une initiation aux techniques spécifiques de cette musique ainsi qu'aux différents styles et genres qui la composent.



La toute nouvelle classe de musique ancienne propose quant à elle de faire revivre des musiques des époques Renaissance et Baroque par la pratique d'instruments anciens. Cromornes, cornet à bouquin, hautbois du Poitou et flûtes traversières baroques se joignent à la famille des flûtes à bec pour restituer les sonorités particulières aux danses de cour ou de village des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

L'ensemble de flûtes à bec, de la toute petite flûte sopranino à la grande flûte basse, constitue un véritable petit orchestre qui n'hésite pas à aborder un répertoire très varié : Suite et concerto baroques, musiques de films, jazz.



L'ensemble d'improvisation permet aux élèves des classes de guitare électrique, basse, batterie- percussions, piano et saxophone d'explorer des styles variés : blues, jazz, funk , reggae, etc... En outre, cette année, une création est envisagée dans le cadre d'un projet commun avec les stagiaires s'initiant aux percussions afro-cubaines.

L'ensemble orchestral mêle guitares, violons, flûtes, violoncelle et percussions dans un répertoire orienté vers les musiques populaires d'Europe et d'ailleurs.



Ensembles de cordes, de flutes traversières, de saxophones et d'accordéon, de percussions complètent la liste de ces ensembles dont le travail débouche sur des prestations publiques qui s'intègrent, elles aussi, au programme pédagogique : n'hésitez pas à venir les découvrir lors de leurs prochaines manifestations.

Lundi 25, mardi 26 février, Lundi 21, mardi 22 avril :

Concerts dans les écoles de la communauté de communes.

Samedi 12 avril, 20h30, Eglise de Serres-Castet,

Concert des grands élèves.

← Soirée donnée au profit
du Téléthon et des Restos du cœur

Samedi 3 mai, lieu à déterminer :

Concert des rencontres de guitares Béarn/Aragon

Samedi 24 mai, 20h30, Salle A. PEYRET,

- Conte musical « L'enfant au condor », Chœurs d'enfants
- Ensemble d'improvisation et percussions afro-cubaines

← Soirée donnée au
profit de Rétina France

Vers mi juin, Halle de Sauvagnon :

Concert de l'orchestre d'harmonie

Samedi 21 juin, UZEIN :

Fête de l'école de musique

L'action de diffusion et de sensibilisation entreprise par l'école de musique se traduit aussi par des interventions à la **crèche intercommunale** : depuis septembre 2006, une musicienne intervenante s'y déplace deux fois par semaine pour éveiller les enfants à la musique et au monde sonore. Au mois de juin 2007, en collaboration avec toute l'équipe pédagogique de la crèche, un parcours sonore a été réalisé. Curieux et ravis, les enfants ont pu découvrir d'une nouvelle manière la richesse des sons, associés au toucher, à l'odorat, aux couleurs....

Le tableau des pratiques collectives au sein de l'école de musique ne peut s'achever sans mentionner le **Chœur du Luy-de-Béarn** et ses soixante membres. Véritable vecteur de pratique et de formation musicale à l'usage d'adultes mais également lieu de rencontre et de riches échanges sur le plan humain, ce chœur n'a cessé de progresser en quantité et en qualité, tissant des liens musicaux et amicaux avec d'autres ensembles de la région ou à l'étranger



Pour tous renseignements relatifs à l'Ecole de musique, contacter Mme Hélène PEREIRA

05 59 33 26 66 OU 06 1310 00 22

ecoledemusiqueluydebearn@yahoo.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Anciens Combattants

Cérémonies du 11 Novembre 2007



Le 89^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1945 a été commémoré à Navailles-Angos le **DIMANCHE 11 Novembre 2007** par l'Amicale et l'Association cantonale ACPG-CATM-TOE et Veuves.

L'assemblée générale de notre Amicale s'est déroulée à la Mairie à 10 heures. Il est à noter que Jean Bernard FOURCADE a été remplacé dans ses fonctions de président, sur sa demande, pour raison de santé, par Henri LACASSAGNE

La messe fut célébrée par l'Abbé MENGNETTE en présence d'une nombreuse assistance et suivie de la traditionnelle cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la Municipalité où notre Maire, Pierre DAVEZIES entouré de son conseil et des présidents d'associations fit une allocution de bienvenue. Jean Bernard FOURCADE prit le relais en annonçant la nomination du nouveau président Henri LACASSAGNE et remerciant tout le monde.

Un repas pris en commun au **complexe Sportif, Salle OSSAU, de Navailles -Angos**, servi par la SARL GOUARDERES LAFITTE et son équipe a réuni une cinquantaine de convives dans une ambiance chaleureuse comme toujours.

Cérémonies du 5 Décembre 2007

Les cérémonies de commémoration de la journée du 5 Décembre 2007, *en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'ALGERIE et les combats du MAROC et de la TUNISIE*, regroupant les sections de Sévignacq, Thèze, Arzacq, Navailles-Angos, Montardon, Sauvagnon, et Garlin, se sont déroulées le : **MERCREDI 5 Décembre 2007** à 18 heures au monument aux morts de GARLIN, Place de la Liberté.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité de GARLIN, à l'issue de la cérémonie, à la salle polyvalente, à côté des arènes.

Un repas qui a réuni cent trente personnes a eu lieu au Restaurant du Parc

Au nom de notre amicale je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et joies de toutes sortes pour vous et vos familles à l'aube de cette nouvelle année 2008.

Que l'année qui vient soit une année de paix.

J.B.FOURCADE

Le Président,
H .LACASSAGNE



Une nouvelle année se termine

Tous mes vœux de prospérité, de paix, de santé à tous les Navaillais et les Angosiens pour cette nouvelle année 2008.

Je voudrais en cette fin d'année remercier tous les chasseurs qui ont pris une part active dans la réalisation de notre Maison du CHASSEUR, située à Angos. Cette maison, destinée à être un lieu de rassemblement et de départ de nos activités, nous permettra de le faire dans un certain confort et dans le respect des nouvelles règles dont nous devons tenir compte, si nous voulons poursuivre notre loisir. Je remercie Monsieur le Maire auprès de qui j'ai trouvé une écoute attentive et qui a compris le gros problème que nous avions à résoudre ; avec son conseil municipal, il nous a permis de trouver une solution.

Le lieu n'a pas été facile à trouver : un terrain disponible sur lequel nous pouvions construire, pas trop dans le centre du bourg, ni trop éloigné.

En cherchant et en écoutant les propositions des uns et des autres, avec la collaboration et la compréhension de Monsieur Henri Plasteig, propriétaire du terrain, et de la CUMA d'Angos,

utilisateur, nous avons trouvé un accord qui aujourd'hui voit se réaliser ce bâtiment, très utile à notre fonctionnement ; nous allons bientôt l'inaugurer car les travaux se terminent. Une belle réalisation, merci à tous ceux qui y ont contribué.

Je vous rappelle que nous avons à l'ACCA des boîtes de civet de chevreuil et de sanglier qui pour les fêtes de fin d'année seront un régal.

Contactez les chasseurs ou moi-même pour tous renseignements.

Puisque l'occasion m'est offerte, je voudrais présenter tous mes vœux de santé et de bonheur à toutes les familles des chasseurs et les remercier pour leur compréhension, car je sais que ce n'est pas facile de passer le dimanche sans son mari parti à la chasse, et à tous les propriétaires qui nous font confiance dans la régulation de la faune utile et nuisible.

Le conseil d'administration se joint à moi pour souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tous les Navaillais et Angosiens.

Le Président
De Balbine Alexandre

Comité d'Angos

La fête du quartier d'Angos a connu cette année encore un vif succès.
Un grand bravo aux jeunes pour leur travail et leur dynamisme.

C'est « à dos d'ânes » que nous avons clôturé ces deux jours de festivités.

Nous débiterons l'année 2008 avec le traditionnel concours de belote.
Nous vous attendons nombreux.

Toute l'équipe du quartier d'Angos vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Comité du quartier d'Angos

Bibliothèque



La fréquentation de la bibliothèque ne progresse pas.

Si nous avons des petits lecteurs en plus, c'est grâce à nos déplacements dans les deux classes de maternelle.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 22 octobre, nous avons eu beaucoup de mal à constituer un bureau, malgré la bonne volonté des personnes présentes puisqu'elles participent déjà aux permanences.

Nous ne vous cachons pas que notre enthousiasme s'est émoussé avec le temps et avant de prendre la décision de tout arrêter, nous aimerions confier le sort de la bibliothèque à une nouvelle équipe.

L'appel est lancé ...

Monsieur Jean-Claude Hayet, qui a passé son enfance dans notre village, nous a prêté quelques photos personnelles, en particulier celle d'un groupe, à l'occasion d'un mariage, en 1946.

Si cela vous rappelle des bons souvenirs, ou si vous voulez remonter le temps, nous vous attendons.

Si nos aînés du Club Loisirs d'Automne sont intéressés, nous pouvons envisager l'ouverture de la bibliothèque un mardi (contacter Chantal).

Bonnes fêtes de fin d'année

Chantal Wasik

"Des Gens T !!"

La 1ère année d'existence de l'association DES GENS T !! vient de s'écouler .
Le bilan n'est pas très réjouissant, mais les membres de l'association sont décidés, et repartent pour une année supplémentaire.

Toutes les animations que nous mettons en place ont pour but de vous faire plaisir, et également de récolter des fonds, afin d'organiser le festival qui a lieu en juin.

En mars 2007 : organisation d'un dîner dansant, uniquement sur réservation. Ce dîner fut annulé par manque d'inscriptions. Une quarantaine de personnes avaient réservé. Cela ne couvrait même pas les frais de la sono.

Le 19 mai 2007 : organisation d'une soirée dansante « années 80 », bonne ambiance. Les recettes, entrées et buvettes ont permis d'équilibrer les comptes.

En juin le festival a été annulé par manque de finances. Il faut savoir que le coût d'un festival est d'environ 10000 à 11000 euros. La municipalité nous accorde une aide de 2000 euros. Il nous reste entre 8000 à 9000 euros à trouver tous les ans. Une partie de cette somme est comblée par les recettes des entrées et de la buvette. Une autre partie auprès des artisans locaux. Les fonds récoltés cette année auprès des sponsors, serviront pour le festival 2008.

En septembre dernier lors de l'inauguration du complexe sportif, l'association a organisé une exposition peinture. Les exposants sont tous de Navailles-Angos. Ce fut une excellente journée, et les visiteurs furent nombreux.

L'association a donc décidé de renouveler cette opération, mais aussi de créer une section peinture pour adultes. Nous sommes en pleine discussion afin de mettre en place cette activité.

Autres idées de l'association :

- des thés dansants le dimanche après-midi de 15 h à 19 h.
- des concerts dans la salle Béarn

Sera joint au bulletin municipal un questionnaire afin de mieux cibler les attentes des personnes intéressées par la section peinture. Merci de me faire parvenir vos réponses à l'adresse suivante : Association DES GENS T, 4 chemin du clos de l'Ossau - 64450 Navailles-Angos.

Il est toujours temps pour les personnes qui le désirent, de rejoindre l'équipe, ou alors de nous faire parvenir des idées d'activités que vous aimeriez voir sur Navailles-Angos.

D'avance merci, et à bientôt lors de nos manifestations.

Les membres de l'association DES GENS T !! vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2008.

Le président
Pascal SIGNORET

Foyer

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Martine CACHAU
Vice-président	Pierrot ARRIEULA
Vice-Présidente	Martine PAILLANAVE
Trésorière	Francine NOTTA
Trésorière Adjointe	Pierrette FOURCADE
Secrétaire	Virginie MARIE
Secrétaire adjointe	Geneviève TAVEAU

LES RESPONSABLES DE SECTION

Atelier Clown théâtre : Virginie MARIE	05 59 33 81 87 / 06 60 77 52 31
Chant : Lisette MOUSSEIGNERAT et Julia LAPLACE	05 59 68 93 33
Cyclo : Jean-Claude LAVIE	05 59 33 81 47
Gymnastique fitness et gym douce : Virginie MARIE	05 59 33 81 87 / 06 60 77 52 31
Geneviève TAVEAU	05 59 33 83 30
Marche : Bernadette LOUSTAU	05 59 68 90 12
Montagne : Pierrot ARRIEULA	05 59 33 82 33
Pala : Jean-Claude LAVIE	05 59 33 81 47
Stretching postural : Claire MAHE	05 59 33 98 85
Yoga : Evelyne HAU	05 59 33 80 38

LES ACTIVITES

Atelier Clown théâtre

Pour l'instant nous avons 6 inscrits, (c'est un début, mais **un BON DEBUT** car les enfants sont ravis...)

L'animatrice aide à découvrir le propre clown intérieur qui sommeille au fond de chacun, dans le but de se connaître soi-même, accepter l'autre, dépasser ses inhibitions, développer ses capacités, prendre confiance en soi, apprendre à se concentrer, à se maîtriser et à se situer dans l'espace, se valoriser.

Mercredi de 14h à 15h 30 Salle OSSAU pour les 6 - 12 ans environ (des séances pour ados et adultes, ou pour enfants très jeunes pourraient être envisagées s'il y avait de la demande : appeler Virginie)

Pour tout renseignement : **Virginie MARIE au 05 59 33 81 87 ou 06 60 77 52 31**

Chant :

Répétitions le vendredi à 20 h 30 à la Mairie, ouvertes à tous les amateurs de chants béarnais. Les sorties ce semestre :

Maison de retraite de Sauvagnon le 20 octobre

Téléthon à LONS Salle Gérard Forgues le 8 décembre

Cyclo :

Si vous désirez pédaler tranquillement, pour le plaisir et l'exercice physique nécessaire à la bonne santé, avec le groupe cyclo du foyer n'hésitez pas à contacter Jean-Claude LAVIE.

Gymnastique :

La nouvelle salle Béarn accueille depuis la rentrée une quarantaine d'inscrites à la gymnastique, les séances sont toujours animées par Emilie MARQUEZ.

Le mardi de 18 h à 19 h pour une séance de **gymnastique douce**

Le mardi de 19h15 à 20 h15 et le jeudi de 10 h 15 à 11 h15 pour la **gymnastique fitness habituelle**.

Pour tout renseignement contacter Virginie MARIE au 05 59 33 81 87 ou 06 60 77 52 31

Marche :

Les marcheurs démarrent le **lundi matin à 9h devant l'école** ; pour une balade de 2 heures en moyenne guidée par Bernadette LOUSTAU sur les chemins et sentiers de la commune ou de villages voisins. (cette année l'heure n'a pas changé comme habituellement en hiver...)

Montagne :

La traditionnelle sortie montagne à Pont de Camps aura lieu le week-end de Pâques : 22 et 23 mars 2008

Pala :

Jean-Claude LAVIE dirige la Pala qui s'entraîne à la salle polyvalente le vendredi soir.

Yoga :

Le yoga a repris : nous avons trouvé un professeur et déjà une dizaine d'adeptes ! Les séances ont lieu le lundi de 19 h à 20 h 30 Appeler Evelyne HAU au 05 59 33 80 38 pour tout renseignement.

Stretching postural :

Il s'agit d'une discipline qui s'adresse aux « douloureux chroniques » et à toutes les personnes qui désirent re-mobiliser leurs muscles et leurs articulations.

3 séances à la nouvelle salle OSSAU.

Le mardi de 18 à 19 heures, le mercredi de 19 à 20 h et le jeudi de 9h à 10 h .

Vous souffrez de lombalgie, de rhumatismes, ou tout simplement voulez entretenir votre bonne forme ? contactez Claire MAHE.

Réveillon du nouvel an

Il aura lieu à la salle d'ANGOS,
pour renseignements et inscriptions contacter Pierrot ARRIEULA.
Bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente
Martine CACHAU

Loisirs d'Automne

*Le club Loisirs d'Automne a perdu cette année quatre adhérents.
Nos pensées vont aux familles endeuillées, à qui nous présentons nos
sincères condoléances.*

La vie continue dans notre association :
Voyage en Aragon, visite du Pyrénérium,
musée et maisons anciennes, Thermes de
Panticosa, arrêt aux « ventas » du Pourtalet

L'assemblée générale des aînés ru-
raux du département s'est déroulée
à Mourenx le 16 novembre.

TROIS COUPLES ONT FÊTÉ
LEURS NOCES D'OR
TOUTES
NOS FÉLICITATIONS !

Tous les mardis ont lieu, à la salle Ossau, belote, scrabble et tarot
pour les intéressés, avec gâteaux et boissons chaudes

Dans la salle Ossau, le 16 décembre a eu lieu un super goûter
ouvert à tous les adhérents.

L'Assemblée Générale du Club se tiendra le 6 janvier 2008

Nous remercions pour leur engagement, trois de nos bénévoles qui
désirent arrêter.

A toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Le bureau



Cyclos de Navailles-Angos



Les cyclos du club participent chaque année aux différentes sorties proposées localement par nos clubs voisins, ils se sont également distingués à quelques manifestations nationales. La randonnée vtt s'est bien passé : quelque 180 vététistes étaient présents, la randonnée cyclotouriste sur route également avec 130 participants. A signaler cette année qu'une balade pour les marcheurs était proposée, une cinquantaine des personnes étaient présentes. Sans aucun doute l'expérience sera renouvelée en 2008

Une date à retenir : le 6 Avril 2008 pour la prochaine randonnée VTT.

En attendant tous les cyclos et moi-même vous souhaitent de bonnes fêtes .



Le Président Jean-Claude TORRÈS

Pour ouvrir les yeux

Le 10 février 2008

Thé dansant de 15 h à 19 h, avec l'orchestre « Tradition Musette » à la salle festive de Sauvagnon

Le 29 mars 2008

Journée des enfants offerte par l'association P.O.L.Y. :

Tout est gratuit durant cette journée : manège, maquillage, ludothèque, barbe à papa, goûter, structure et diverses animations pour les enfants.

Le soir, un repas cabaret sera organisé avec une entrée payante sur réservation et paiement à l'avance (pour cette soirée les renseignements seront donnés deux mois avant).

L'association fêtera ses trois ans de vie d'où de nombreuses surprises

Le 04 mai 2008

Thé dansant de 15 h à 19 h, avec l'orchestre « Tradition Musette » à la salle festive de Montardon

Le président, le bureau ainsi que tous les adhérents vous souhaitent une bonne année 2008, pleine de santé, de joie et d'amour.

Au plaisir de se voir.

Le Président,
Frédéric Collard

La secrétaire,
Della Vedova

Le trésorier,
Florian Henocq

Pala



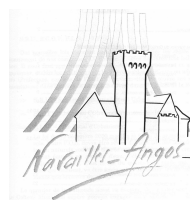
Club de Pala de Navailles-Angos

Mairie

Route de Morlaas

64450 Navailles-Angos

Site Internet : <http://PalaNavaillesAngos.free.fr>



Après la période des vacances, la période des tournois.

Elle a commencé depuis le mois d'août et bon nombre de nos participants se sont inscrits chez nos voisins de Buros, Montardon, Garlin, Arzacq et Serres-Castet. Actuellement, deux d'entre eux figurent en de bonnes places puisque Paolo et Guy doivent disputer la finale d'Arzacq le 8 décembre prochain.

Souhaitons-leur bonne chance pour gagner cette coupe.



Rappelons que notre prochain tournoi interne aura lieu du 28 avril au 17 mai 2008 ; ce sera la 20^{ème} édition. Ambiance et convivialité étant toujours au rendez-vous, alors n'hésitez pas à y participer.

Fin septembre était organisée une après-midi « pelote » avec mini tournoi ; il était suivi d'une petite soirée familiale autour d'un barbecue, à laquelle participaient conjoints et enfants.

Les nouveaux inscrits et les personnes intéressées par la pratique de la pala peuvent nous contacter dès maintenant puisque les licences sont en cours de renouvellement auprès de la FFPB (la saison sportive correspondant à l'année civile).

Rappels : Créneaux horaires actuellement attribués :

Lundi	17h30 à 23h00
Jeudi	17h30 à 20h00
Samedi	8h00 à 12h00

Site Internet du club : <http://PalaNavaillesAngos@free.fr>

Vous pouvez consulter l'album photos, les résultats complets de notre tournoi, contacter les responsables et obtenir toutes les informations complémentaires pour la pratique de ce sport.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous

Pour nous contacter :

Président:

Paolo Ferreira
Tél. 06 78 39 13 46

Trésorier:

Jacques Jurat
Tél. 06 67 46 08 72

Secrétaire:

Jean-Jacques Pellin
Tél. 06 87 84 23 23



VIE DE LA PAROISSE

Sainte CROIX DES LACS - SERRES-CASTET
est le nom de la paroisse
en raison des nombreuses croix de mission dans les villages
et des 4 lacs qui la composent.

Elle comprend les villages **d'Anos, Buros, Montardon, Navailles-Angos, Saint Armou, Serres-Castet** soit **9 500 habitants d'après le dernier recensement.**

Le siège de la paroisse est Serres-Castet.
Il y a deux autres relais: Navailles-Angos et Montardon.

Un prêtre est au service de cette paroisse:
Monsieur le Curé Dominique MAYE-LASSERRE
résidant au presbytère, 8 chemin de la Carrère
à **Serres-Castet** (en haut de Serres-Castet)
Tel: 05 59 33 93 30 Fax: 05 59 33 26 39
Courriel : dominique.maye-lasserre@orange.fr

Site tout nouveau à consulter pour tout renseignement
www.sainte-croix-des-lacs.fr

Pour tout renseignement concernant les baptêmes, mariages, obsèques,
s'adresser à Monsieur le Curé.

MESSES DOMINICALES:

Le Samedi : 18 h 00: Montardon ou Navailles-Angos. En été à 19 h 00.

Le Dimanche: 9 h 30: Buros ou St Armou.

11 h 00 : église St Julien de Serres-Castet
(en haut du village).

*****Le Centre Paroissial de Serres-Castet** situé face à la Poste et à la gendarmerie accueille les enfants qui font le catéchisme et c'est là qu'ont lieu les réunions de parents de toute la paroisse pour préparer les communions.

*****Le CONSEIL PAROISSIAL**, comprenant des membres des 6 villages (15 personnes), aide le prêtre, il se retrouve 3 à 4 fois par an.
Les représentants de Navailles-Angos sont : **Annie Hoarau, Evelyne Hau.**

***** Le Conseil Economique** (12 personnes) veille sur les finances de la paroisse.

***** le 16 septembre 2007** une messe et **un repas** ont permis de réunir à « la maison pour tous » les habitués et les nouveaux paroissiens.
Prochain rendez-vous le **Dimanche 14 SEPTEMBRE 2008, jour de la fête de la paroisse, messe à 11 h et repas.**

LE CATECHISME

C'est dans ces trois relais cités plus haut, que se fait le Catéchisme pour **170 enfants** avec **12 catéchistes**. L'abbé embauche toujours...

Le catéchisme débute en CE 1 par l'Eveil à la foi avec une rencontre une fois par mois le vendredi de 18 h 30 à 19 h30 au Centre Paroissial de Serres-Castet. Les réunions de parents se font à 20 h 45 le 1° jeudi de chaque mois à Montardon, salle du 3° âge.

Il y a aussi 2 célébrations par an pour la **petite Enfance de 4 à 6 ans** au Centre Paroissial de Serres-Castet

Les rencontres du CE 2 au CM 2 ont lieu :
chaque **lundi à la salle polyvalente de Navailles de 17 à 18 h.**

La retraite pour les enfants **de 1° Communion** aura lieu
le mercredi 14 mai 2008 : 9 h 45 – 17 h 30 à Uzein.

Les 1° Communions sont prévues (48 enfants) :
Dimanche 25 mai à 11h église de St Armou
Dimanche 1° juin: 11 h trinquet de Serres-Castet
Dimanche 15 juin: 11 h église de Montardon
Dimanche 8 juin : Profession de foi à Serres-Castet : 11 h

MESSES DE FAMILLES

Elles réunissent tous les enfants et les parents 2 fois par trimestre dans nos églises.

Rendez-vous pour un DIMANCHE AUTREMENT de 9 h 30 – à 12 h 30 deux fois par an pour expressions libres avec 12 ateliers : de peinture, de partage d'évangile, art floral, je prie en dansant, bonne nouvelle du jour, etc.... et une messe ainsi préparée.

Prochain rendez-vous : dimanche 10 février 2008.

LA CHORALE PAROISSIALE

Composée d'une soixantaine de choristes, notre chorale, est fidèle à tous les rendez-vous importants, pour rendre vivantes et belles nos célébrations religieuses : Noël, Semaine Sainte, Communions et fêtes patronales...

Les répétitions ont lieu **tous les MARDIS**
de 20 h 30 à 22 heures précises
à la Maison pour tous de Montardon.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre : nous serons ravis de vous accueillir.

Tel Michèle Pelfigues 05 59 33 22 07

Chorale béarnaise : s'adresser à Jean-Bernard FOURCADE Tel 05 59 33 83 49

JOURNAL INTER-PAROISSIAL

*** Un journal inter-paroissial avec la paroisse Ste Quitterie en Béarn: "Campanes"** donne des nouvelles des deux paroisses tous les trimestres..

Abonnement: **12 € par an, ou 18€** de soutien.

Mariages et Baptêmes

En l'an 2007, **23 mariages** ont eu lieu, **87 baptêmes** et **36 obsèques**.

S'adresser au prêtre pour préparer ces sacrements.

Les Baptêmes se préparent **tous les 2° jeudis du mois** au Centre Paroissial à 20 h 45.

**Un Pèlerinage en terre sainte (ISRAËL) est organisé pour la paroisse
du 31 mars au 9 avril 2008: 10 jours
53 personnes sont inscrites. S'adresser à l'abbé.**

ACTIVITÉS DE L'AUMONERIE DU COLLEGE DE SERRES-CASTET

Les rencontres d'Aumônerie se passent à l'intérieur du collège pour les 6°. L'aumônerie est composée de 140 jeunes avec un aumônier - prêtre et 8 animateurs (trices) bénévoles.
La majorité des 6° fera la profession de foi **le dimanche 8 juin à 11 heures** au trinquet de Serres-Castet.

*** Avec les jeunes de 5°.** La méthode se base sur des recherches où chaque jeune a des petites responsabilités à mener durant toute l'année et au moyen des enquêtes préparées et réfléchies ensemble. 25 jeunes sont inscrits. Ils se retrouvent tous les 15 jours, le jeudi, de 17h15 à 18h30 au Centre Paroissial de Serres-Castet.

Le Sacrement de Confirmation est proposé en classe de 3°.

Ce sera le samedi de Pentecôte 10 mai 2008 à 19h

Les jeunes, **classes de 4° et de 3°**, se retrouvent pour un camp de trois jours à La Toussaint et **tous les mois au Centre Paroissial de Serres-Castet** le vendredi entre 20h15 et 22h15. Ils sont 60.

S'adresser à Mr le Curé qui en est l'**Aumônier** pour tous renseignements.

L'AUMONERIE du LYCEE DE MONTARDON

**a lieu le jeudi de 17 h 45 à 19 h au lycée même, satellite 1.
Tous les sujets y sont abordés dans un esprit de franchise.
Ils sont une dizaine à venir.**

Contact:

Abbé Dominique MAYE-LASSERRE

Courriel : dominique.maye-lasserre@orange.fr

Don du Sang

Les médias nationaux et la presse locale nous rappellent périodiquement l'aggravation de la baisse des stocks de produits sanguins . Les dons issus des collectes stagnent alors que la demande augmente. La région Aquitaine doit régulièrement, pour combler son déficit, faire venir des poches de sang d'autres régions, qui sont elles-mêmes souvent aux limites de l'autosuffisance.

Voici la programmation prévue pour l'année 2008

Mercredi 5 mars

Vendredi 1 août (cette date sera peut-être modifiée)

Vendredi 17 octobre

Lundi 22 décembre

Les collectes se feront à la salle Béarn de 7h 15 à 10 h.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas souhaitable que vous soyez à jeun pour donner votre sang, il suffit simplement d'éviter, de boire du lait ou de manger du beurre, au petit déjeuner précédant la collecte.

Nous avons besoin de la participation de tous.

A vos agendas

Vendredi 18 janvier 2008 à 18 heures à la mairie : vœux du Conseil Municipal aux responsables d'associations et aux nouveaux résidents de la commune.

Dimanche 20 janvier 2008, salle Ossau, à 12 heures : repas des Anciens offert par la municipalité.

Dimanches 9 et 16 mars 2008 : élections municipales et cantonales (les bureaux de vote se tiendront : salles Béarn et Ossau).

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent impérativement être faites avant le lundi 31 décembre

Etat civil



Mariages

Le 2 juillet 2007

Mathéo ITHURRALDE

Le 1er août 2007

Kaena, Anaïs, Manon BAYLACQ

Le 9 août 2007

Maxime, Benjamin, Arnaud
PÉRÉ-- LACAZE

Le 24 août 2007

Zia, Mahyna, Liana MARIÉ

Le 26 novembre 2007

Kayla DUCROCQ

Le 29 novembre 2007

Adrien CAMPAGNE



Mariages

Le 04 août 2007

Samuel Christian Michel VARLET & Aurore GAJEK

Le 11 août 2007

Mathieu BONIFACIO & Stéphanie, Evelyne CLERC

Le 25 août 2007

Yannick, Bernard DAINESE & Anne-Marie, Mireille MONTAGNIER

Le 25 août 2007

Fabrice, Jean-Jacques ORIOT & Isabelle, Sandrine TAVEAU

Le 01 septembre 2007

Francis, Jean-louis BARADAT-DARRÉ & Béatrice, Marie MARTINEZ

Décès

Jeanne-Marie CASSOU née BERNEZAT

Décédée le 21 juillet 2007

Lydia, Alice, Aimée QUELVEN née BERJONNEAU

Décédée le 08 août 2007

Jeanne, Marguerite BERNEZAT née VIGNAU

Décédée le 30 septembre 2007

Bruno, Cyril LASPOUMARÈDES

Décédé le 03 octobre 2007

Brigitte ORGEOLLET GROS née GUIANVARCH

Décédée le 04 décembre 2007



INFORMATIONS UTILES

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01
Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia Ganné 05.59.33.82.86
Infirmières : Mme Bernachot et Mme Mivielle
05.59.33.82.24 (répondeur)
Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-
Boulogne : 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur ren-
dez-vous (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et
Mme Capdevielle.
Régime agricole : permanences à Thèze, château
Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et
4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMU- NES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LE LUY DE BEARN À SAUVAGNON :

05.59.12.65.65

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RU- RAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)
M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03
Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la
Commune quotidiennement.
Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi
(containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes suscepti-

bles d'assurer des gardes d'enfants est à disposi-
tion à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est :

place Sainte-Foy à Morlâas 05.59.33.63.67

Correspondant de presse :

Jacques Lavie-Hourcade.

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 15 à 12 h 15
du lundi au samedi (05.59.33.80.92).

Sateg services des eaux :

Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF

Dépannage gaz : 05.59.84.33.22
Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :

M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70
M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Jeudi..... 15h00 à 18h00
Samedi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Lundi 14h00 à 18h00
Mardi 14h00 à 18h00
Mercredi ... 14h00 à 19h00
Jeudi..... 14h00 à 18h00
Vendredi... 14h00 à 19h00
Samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

QU'ON SE LE DISE !

TRAVAUX ET BRICOLAGE par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de	8h30 à 12h00	et de	14h30 à 19h30
Les samedis de	9h00 à 12h00	et de	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de	10h00 à 12h00		

BRUIT DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

nouveau

DIVAGATION DES ANIMAUX

A partir du 1er janvier 2007, la société SACPA va être chargée de ramasser les animaux errants dans la commune (chiens, chats,...). Ces animaux seront conduits à la SPA de Morlaàs et les frais de gardiennage seront à la charge des propriétaires.

nouveau

URBANISME

Par délibération en date du 7 décembre 2008, la commune a décidé de maintenir la nécessité d'établir une déclaration préalable à toute édification de clôture. De même, il conviendra de déposer en mairie un permis de démolir pour toute démolition.

ELIMINATION DES DÉCHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

